



Le Primaire

2024-2025



Notre histoire

Reconnu et agréé par le Rectorat de Paris depuis les années 1990, le Cours Sainte-Anne est un établissement privé d'enseignement par correspondance, réputé et apprécié pour son niveau et son exigence scolaire. Le Cours a été créé dans les années 90 par deux institutrices passionnées, Brigitte Maurice et Florence Bouvet.

Alors que quelques familles devaient s'expatrier en cours d'année, elles demandent à Florence Bouvet de bien vouloir continuer à transmettre sa méthode, pour que leurs enfants continuent, même à distance, d'en bénéficier. C'est ainsi que le Cours Sainte-Anne voit le jour.



Aujourd'hui

le Cours Sainte-Anne c'est :



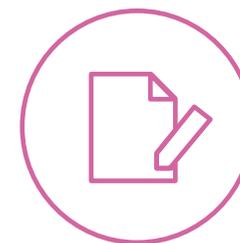
une **équipe**
dynamique et engagée



une **trentaine de correcteurs**
répartis à travers la France



plus de 5000 familles
qui lui ont fait et continuent
de lui faire confiance



une **vingtaine d'écoles hors contrat**
qui bénéficient et mettent en œuvre ses
programmes et ses supports chaque année.

Un enseignement sur mesure



- Toute inscription est soumise à un **entretien pédagogique** qui permet aux responsables pédagogiques de **déterminer le niveau de l'enfant, de cibler ses besoins spécifiques et de comprendre les attentes du parent** ;
- Des aménagements de programme sont appliqués pour proposer un **enseignement sur mesure** ;
- La régularité du travail est de rigueur : un devoir récapitulatif est à envoyer à la correction **tous les cinq à dix jours** en fonction du rythme de l'enfant, sauf situation particulière de l'enfant, en concertation avec l'équipe pédagogique ;
- Le correcteur et le responsable pédagogique, en contact direct avec la famille, **veillent à la réalité de l'instruction et à la progression de chaque élève**.

Une méthode classique, structurée et structurante



- Les programmes « **clefs en main** » se suffisent à eux-mêmes et ne nécessitent aucun autre support annexe ;
- Les contenus, respectant le socle commun attendu de l'Éducation Nationale, sont denses et riches **pour acquérir une maîtrise approfondie des connaissances et un apprentissage solide des fondamentaux** ;
- La transmission des fondamentaux repose sur 5 piliers essentiels : **lire, analyser, s'exercer, mémoriser, restituer** ;
- L'accent est mis sur **la connaissance de la langue française** et la qualité et la richesse des textes.

Suivi et accompagnement des familles



- Le parent répétiteur est guidé pas à pas, à chaque notion, par **des indications pédagogiques précises** ; en parallèle, **l'équipe pédagogique se tient à sa disposition**, chaque jour, pour répondre à toutes ses questions ;
- L'ensemble de la fratrie est confié à un correcteur – et dans la mesure du possible à un correcteur spécifique en fonction des profils – (excepté au collège, un correcteur par matière) avec qui elle peut **entrer en contact direct par téléphone, par mail ou par courrier** ;
- Les devoirs sont retournés **corrigés sous 5 jours**, et les bulletins trimestriels édités à date fixe, quel que soit le nombre de devoirs rendus pour mettre en évidence le rythme de l'enfant ;
- Des sessions ou des **visio-conférences** peuvent être proposées aux familles durant l'année pour former ou encadrer, optimiser la qualité de la transmission ;
- Il nous tient à cœur de **ne laisser aucune scolarité d'enfant de côté**. Assurer son instruction quels que soient son âge, son parcours, son profil, sa situation géographique, puis assurer sa réorientation si nécessaire, font partie intégrante de l'esprit du Cours.



Primaire

**METTRE EN PLACE LES BASES
EN ÉTABLISSANT UNE VÉRITABLE
STRUCTURE À LAQUELLE CHAQUE
NOUVELLE NOTION POURRA
S'ACCROCHER.**

LES OBJECTIFS

- Développer des savoir-faire
(analyse grammaticale et logique, techniques du calcul...)
- Maîtriser la restitution des connaissances
(transcription de raisonnement)
- Solliciter des réactions intelligentes
(bonne utilisation du « par cœur », cohérence du propos...)
- Créer des réflexes positifs
(je ne sais pas mais je cherche, ou je réfléchis avant d'écrire)



CHOISIR LA SCOLARITÉ QUI CONVIENT LE MIEUX



SCOLARITÉ COMPLÈTE

Une scolarité à la maison, comme à l'école !

- Toutes les matières de chaque classe sont dispensées (français, calcul, histoire géographie, sciences)
- 2 à 5h maximum par jour de travail en fonction du niveau sont à y consacrer
- 28 à 30 devoirs par matière sont à envoyer à la correction pour bénéficier d'un suivi régulier
- Des relevés de notes, certificats de scolarité et certificats de passage en classe supérieure sont délivrés



SCOLARITÉ PARTIELLE

Maintenir un niveau en plus de l'école

- Un programme complet, progressif et structuré, en français ou/et en calcul (tiré des scolarités complètes)
- 20 à 30 minutes par jour, en dehors des heures d'école, sont préconisées pour progresser
- 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction au rythme de l'enfant pour bénéficier d'un suivi régulier
- Un bulletin et un certificat de passage dans la matière concernée sont délivrés



PROGRAMME COURT - Du CE1 au CM2

Entretenir un niveau de français et de calcul en expatriation ou en parallèle de l'école

- Un programme allégé et condensé en français et en calcul pour étudier les fondamentaux
- 20 à 30 minutes par jour, en dehors de l'école, sont préconisées pour progresser
- 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction
- Un bulletin et un certificat de passage dans le programme concerné sont délivrés
- Ce programme est également disponible en Histoire Géographie (une vingtaine de devoirs sont à envoyer à la correction)



RÉDACTION

Structurer un récit tout en élargissant le vocabulaire

- Un programme de 24 séances pour débloquer des fonctions liées à l'expression écrite (observation, description ordonnée, et formulation...)
- 30 à 45 min de travail régulier
- 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction
- Un relevé de notes atteste du travail fourni



MISE À NIVEAU

Remettre les bases fondamentales en place en fonction de la classe

- Un programme de fond en français (primaire) et mathématiques (entrée au collège)
- 30 heures de travail environ permettent de s'exercer et d'assimiler pas à pas
- 10 devoirs à envoyer à la correction
- Un relevé de notes atteste du travail fourni et des notions acquises



PRÉCEPTORAT

NOUVEAUTÉ

Compléter le programme de français

- 30 séances de 30 minutes en visioconférence avec le correcteur du programme de français
- Possibilité de prendre des séances supplémentaires (packs de 20 ou 30)
- Particulièrement adapté aux familles en expatriation

CONSULTER DES
EXTRAITS DE COURS



OPTIONS EN VISIOCONFÉRENCE



SOUTIEN SCOLAIRE

Revenir sur un point du programme en mathématiques ou en français

- Cette option est proposée en CM1 et en CM2.
- L'élève retravaille les notions sur lesquelles il a rencontré une difficulté.
- Un professeur dédié assure ces séances en visioconférence de 45 minutes, disponibles « à la carte » par packs de 5 ou de 10.



PERFECTIONNEMENT À L'ORAL EN LANGUES VIVANTES

Acquérir de l'aisance dans la conversation en langues vivantes

- Disponible en anglais en CM1 et en CM2.
- Ces séances de 30 minutes de travail en tête-à-tête avec un professeur dédié, par visio-conférence, portent sur le thème que l'élève est en train d'étudier dans son cours.
- Au travers d'exercices oraux ou d'une conversation abordant la notion étudiée dans le cours, le professeur évalue le niveau de l'enfant, édite un rapport sur le contenu de la séance et propose des axes d'amélioration et de travail pour la séance suivante.



ÉCOLE DES PARENTS

Accompagner au mieux votre enfant en acquérant des stratégies d'apprentissage

- Un membre de notre équipe vous propose des techniques, des conseils et un moment d'échange sur des thèmes spécifiques
- 8 séances hebdomadaires de 45 minutes par petits groupes de 3 à 5 personnes
- Une fiche récapitulative remise à chaque fin de séance





SCOLARITÉ COMPLÈTE

	SCOLARITÉ ANNUELLE ¹	MANUELS DE COURS ²	LIBRAIRIE OBLIGATOIRE ³	TARIF *
CP	900 €	40 €	49,30 €	989,30 €
CE1	1035 €	83 €	16 €	1134 €
CE2	1035 €	103 €	17 €	1155 €
CM1	1200 €	109 €	31 €	1340 €
CM2	1200 €	112 €	32 €	1344 €

MODALITÉS

COURS SANS CORRECTIONS :

déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année.

Les frais de première inscription ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

Parrainage : les familles déjà inscrites en 2023-2024 ont la possibilité de parrainer pour l'année 2024-2025. Parrain et filleul bénéficient alors d'une remise sur leur facture. Nous consulter.

RÈGLEMENT

À l'inscription, un acompte est demandé (40% de la commande totale). Le paiement du solde annuel s'effectue soit en un ou deux versements ou par prélèvements mensuels automatiques sur 8 mois (d'octobre à mai inclus) pour les scolarités complètes uniquement.

RÉDUCTION POUR LES FAMILLES

Une réduction sur le montant de la **scolarité complète** est accordée aux enfants inscrits d'une même famille pour l'année en cours sur la scolarité la plus élevée : 2^e enfant : 5%, 3^e enfant : 15%; 4^e enfant : 20%.

*CE TARIF TOTAL COMPREND :

1 - La scolarité annuelle

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin trimestriel avec notes et appréciations ; certificats de passage et autres documents administratifs. Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

2 - Les manuels de cours

Fascicules d'exercices de l'élève.

3 - La librairie obligatoire

Les livres et fournitures obligatoires auxquels nos programmes font référence à se procurer en librairie (possibilité de commander les livres auprès du Cours Sainte-Anne au moment de l'inscription).

CE TARIF NE COMPREND PAS :

Les frais de dossier

Scolarité complète : 60 € par enfant, 20 € par enfant pour une réinscription.

Les frais d'envoi des programmes.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale

Les frais de traitement librairie (10 €).

Tarifs



SCOLARITÉ PARTIELLE

		SCOLARITÉ ANNUELLE ¹	MANUELS DE COURS ²	LIBRAIRIE OBLIGATOIRE ³	TARIF *
CP	FRANÇAIS	435 €	10 €	36,30 €	481,30 €
	CALCUL	435 €	23 €	12 €	470 €
CE1	FRANÇAIS	510 €	33 €	16 €	559 €
	CALCUL	510 €	19 €	—	529 €
CE2	FRANÇAIS	510 €	42 €	17 €	569 €
	CALCUL	510 €	23 €	—	533 €
CM1	FRANÇAIS	615 €	38 €	13,50 €	666,50 €
	CALCUL	615 €	25 €	—	640 €
CM2	FRANÇAIS	615 €	38 €	13,50 €	666,50 €
	CALCUL	615 €	27 €	—	642 €

MODALITÉS

COURS SANS CORRECTIONS :

déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les frais de première inscription ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

Parrainage : les familles déjà inscrites en 2023-2024 ont la possibilité de parrainer pour l'année 2024-2025. Parrain et filleul bénéficient alors d'une remise sur leur facture. Nous consulter.

RÈGLEMENT

À l'inscription, un acompte est demandé (40% de la commande totale). Le paiement du solde annuel s'effectue en un ou deux versements.

*CE TARIF TOTAL COMPREND :

1 - La scolarité annuelle

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 28 à 30 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin trimestriel avec notes et appréciations ; certificats de passage et autres documents administratifs. Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

2 - Les manuels de cours

Fascicules d'exercices de l'élève.

3 - La librairie obligatoire

Les livres et fournitures obligatoires auxquels nos programmes font référence à se procurer en librairie (possibilité de commander les livres auprès du Cours Sainte-Anne au moment de l'inscription).

CE TARIF NE COMPREND PAS :

Les frais de dossier

Scolarité partielle : 40 € par enfant ou de réinscription (20 € par enfant).

Les frais d'envoi des programmes.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale

Les frais de traitement librairie (10 €).

Tarifs



PROGRAMME COURT

		TARIF *
CE1	FRANÇAIS ET RÉDACTION	425 €
	CALCUL	335 €
	FRANÇAIS ET CALCUL	675 €
	HISTOIRE GÉOGRAPHIE	160 €
CE2	FRANÇAIS ET RÉDACTION	425 €
	CALCUL	335 €
	FRANÇAIS ET CALCUL	675 €
	HISTOIRE GÉOGRAPHIE	160 €
CM1	FRANÇAIS ET RÉDACTION	445 €
	MATHÉMATIQUES	335 €
	FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES	695 €
	HISTOIRE GÉOGRAPHIE	220 €
CM2	FRANÇAIS ET RÉDACTION	445 €
	MATHÉMATIQUES	335 €
	FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES	695 €
	HISTOIRE GÉOGRAPHIE	220 €

MODALITÉS

COURS SANS CORRECTIONS :

déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

RÈGLEMENT

Le paiement du tarif annuel (auquel doivent s'ajouter les frais d'inscription ou de réinscription + frais d'envoi) est à effectuer en un seul règlement.

*CE TARIF TOTAL COMPREND :

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin annuel avec notes et appréciations.

Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

CE TARIF NE COMPREND PAS :

Les frais de dossier

40 € par enfant, 20 € par enfant pour une réinscription

Les frais d'envoi des programmes.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale.

Tarifs



MISE À NIVEAU

		TARIF *
ENTRÉE EN CE1	FRANÇAIS	250 € + 20,30 € de librairie
ENTRÉE EN CE2	FRANÇAIS	295 €
ENTRÉE EN CM1	FRANÇAIS	295 €
ENTRÉE EN CM2	FRANÇAIS	305 €
ENTRÉE EN 6 ^e	FRANÇAIS	305 €
	MATHÉMATIQUES	305 €

PROGRAMME DE RÉDACTION

	TARIF *
NIVEAU 1	235 €
NIVEAU 2	255 €
NIVEAU 3	280 €

MODALITÉS

COURS SANS CORRECTIONS :

déduire 15% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans renvoyer les devoirs à la correction : une réduction de 15% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle.

COURS SANS IMPRESSION DES PROGRAMMES :

déduire 10% du montant de la scolarité

Il est possible de commander les cours sans envoi des programmes : une réduction de 10% est alors appliquée sur le prix de la scolarité annuelle. Ceux-ci seront disponibles sur votre espace famille, depuis l'onglet « Cours ». Seuls les fascicules d'exercices de l'élève et les livres éventuellement commandés vous seront alors expédiés.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les **frais de première inscription** ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

RÈGLEMENT

Le paiement du tarif annuel (auquel doivent s'ajouter les frais d'inscription ou de réinscription + frais d'envoi) est à effectuer en un seul règlement.

*CE TARIF TOTAL COMPREND :

Cours et conseils pédagogiques ; corrigés des exercices ; 10 à 12 devoirs à envoyer à la correction et correction des devoirs par des correcteurs attitrés ; présence téléphonique du correcteur ; envoi d'un bulletin annuel avec notes et appréciations.

Ce tarif comprend l'envoi et le retour des copies par voie électronique.

CE TARIF NE COMPREND PAS :

Les frais de dossier

40 € par enfant, 20 € par enfant pour une réinscription

Les frais d'envoi des programmes.

Les frais d'envoi et de retour des devoirs corrigés par voie postale.

Les frais de traitement librairie (10 €).

Tarifs



SOUTIEN SCOLAIRE CM1 & CM2

EN VISIO-CONFÉRENCE

TARIF

PACK 5 SÉANCES (45 MIN)	180 €
PACK 10 SÉANCES (45 MIN)	350 €

PERFECTIONNEMENT À L'ORAL EN ANGLAIS CM1 & CM2

EN VISIO-CONFÉRENCE

TARIF

PACK 10 SEANCES (30 MIN)	180 €
PACK 20 SEANCES (30 MIN)	340 €
PACK 30 SEANCES (30 MIN)	480 €

ÉCOLE DES PARENTS

EN VISIO-CONFÉRENCE

TARIF

8 ATELIERS	195 €
------------	-------

PRÉCEPTORAT

EN VISIO-CONFÉRENCE

TARIF

Du CP au CE2 : PROGRAMME COURT DE FRANÇAIS + 30 SÉANCES (30 MIN)	1245 €
CM1 & CM2 : PROGRAMME COURT DE FRANÇAIS + 30 SÉANCES (45 MIN)	1645 €
Du CP au CE2 — 20 séances supplémentaires	690 €
— 30 séances supplémentaires	990 €
CM1 & CM2 — 20 séances supplémentaires	990 €
— 30 séances supplémentaires	1420 €

Pour toute demande particulière
d'accompagnement en visioconférence,
n'hésitez pas à nous contacter.

MODALITÉS

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 sont enregistrées à partir du 15 avril et sont possibles tout au long de l'année. Les frais de première inscription ou de réinscription versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

RÈGLEMENT

Le paiement est à effectuer en un seul règlement.

PRÉCEPTORAT

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À l'inscription, un acompte est demandé (40% de la commande totale, frais d'inscription et frais d'envoi inclus). Les frais de première inscription (40€) ou de réinscription (20€) versés restent acquis au Cours en cas de désistement.

RÈGLEMENT

Le paiement du solde de votre facture s'effectue en règlements mensuels automatiques jusqu'au 5 juillet de l'année en cours.

L'équipe



**PERRINE
DE LA RUFFIE**

Directrice
du Cours Sainte-Anne



**LAETITIA
DE BAILLIENCOURT**

Responsable pédagogique
du primaire



**AGNÈS
DE CRÉCY**

Responsable pédagogique
du collège



**VÉRONIQUE
LÉZY**

Chargée
d'administration



**CATHERINE
POITEVIN**

Responsable
des admissions



VISIONNER LA PRÉSENTATION DE NOTRE ÉQUIPE



LES CORRECTEURS

L'équipe du centre est renforcée par une équipe d'une trentaine de correcteurs, répartis à travers la France. Tous adhèrent à la pédagogie et aux valeurs du Cours Sainte-Anne, et mettent tout en œuvre pour accompagner au mieux les familles qui leur sont confiées.

Les familles bénéficient d'un correcteur unique en primaire, puis d'un professeur par matière au collège.

Les correcteurs sont responsables de leurs élèves comme un maître d'école. Les parents peuvent donc entrer en relation directe avec eux (courrier, message électronique, téléphone, et visio conférence).



Contexte légal

Il est désormais nécessaire d'adresser une demande d'autorisation à la DSDEN de votre département pour faire l'école à la maison, **entre le 1^{er} mars et le 31 mai** précédant la rentrée scolaire. Cette demande d'autorisation, à envoyer via le formulaire [Cerfa 16212](#), concerne les élèves âgés de 3 à 16 ans révolus, résidant sur le sol français et peut être accordée pour quatre motifs (handicap ou état de santé, activités sportives ou artistiques intensives, éloignement géographique ou itinérance en France et situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif). Il est possible de solliciter une autorisation en dehors de la période prévue pour des motifs apparus postérieurement à cette dernière. **Notre équipe vous accompagne dans ces démarches.**



76-78, RUE SAINT-LAZARE
75009 PARIS
FRANCE

Tél. : +33 (0)1 42 74 18 97

www.cours-sainteanne.fr

Nous contacter

